PrÉsidence

de la Paris, le 12 octobre 2016

République

NOTE

 à Monsieur le Président de la République

 ----

s/c de Monsieur le Secrétaire General

***Objet****:* ***Viry-Chatillon***

1. Ce qui a le plus inquiété à Viry-Chatillon est moins « l’insécurité » en tant que telle que l’existence de « zones de non-droit » (« *mises en coupe réglée par des caïds de la drogue et des islamistes radicaux*»)et le sentiment d’impunité présupposé des auteurs (« *la justice les relâchera très vite, les témoins ne parlerons pas, ce dossier finira comme les autres par des peines dérisoires avec sursis* ») ; défis à l’autorité de l’Etat donc à sa capacité à éviter la fragmentation de la société.

L’évènement est lu à travers le prisme, devenu courant, de la dislocation (violente en l’espèce) du pays (« *nous sommes au bord de la guerre civile !* »), pour pointer la responsabilité du gouvernement (« *il est inadmissible que des cités soient devenues des "pays indépendants" dans un pays nommé France* ») ou pour chercher à les éviter (« *Il y a en a qui voudraient que nous devenions nous aussi des hors-la-loi, comme tous ces délinquants ? Non, c’est à l’Etat de nous protéger, reprendre le contrôle, par la police, l’armée s’il le faut* »).

D’où l’incompréhension du terme de « sauvageon » (avant-même que la droite ne s’en empare) qui paraissait minorer ou nier cet enjeu (« *Je savais bien que nous n’étions pas dans le même monde ». « Ils ne sont pas au courant de la situation réelle au bord de l’explosion qui règne en France ?* »).

Dès lors, les réponses sous forme de renforcement des moyens ne pouvaient pas être entendues (« *On traite les conséquences mais jamais les causes* ») voire à rebours de la symbolique (« *Des véhicules blindés ou protégés par des grilles comme ceux utilisés en Irlande du Nord ou en Afrique du Sud durant l’apartheid ? On voit où en est de la "République apaisée" des promesses de campagne de 2012…* »).

1. Si l’ampleur de l’écho semble contenu, ces réactions renseignent sur l’évolution des regards du pays :
* Elles ne sont pas comparables à 2002. En 2002, l’insécurité était d’une autre nature, vue comme une délinquance individuelle atteignant des seuils inadmissibles. L’interrogation concernait le fonctionnement de la société, sans remettre en cause son existence. C’est l’inverse aujourd’hui, où l’on présume toute action violente menée au nom d’une volonté collective de destruction. Ceux qui commettent ces actes ne sont plus vus comme des adversaires de la société agissant pour leur propre compte mais comme des ennemis de la société.
* Elles ne sont pas non plus comparables à 2005. En 2005 les « zones de non-droit » étaient perçues comme des territoires *échappant* au droit, résultat d’une défaillance ou d’un oubli de la République. Aujourd’hui elles sont vues comme *gagnées* (« *comment une minorité peut prendre la majorité en otage ?* ») par des éléments organisant une volonté séparatiste dangereuse pour l’unité de la Nation. Les perceptions sont passées de territoires « abandonnés » à celles de territoires « perdus ».
1. Ce double renversement de regard par rapport à 2002 et 2005 en dit long sur les perceptions du moment, où la question de l’unité de la République et de ce qui nous fait tenir ensemble devient un prisme de plus en plus prégnant dans la compréhension et le jugement des évènements par l’opinion.

 Adrien ABECASSIS